Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le 04/09/2026
ID : 007-210703435-20260831-DB_38_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ARDECHE 07

N° 38 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- **En exercice: 15**
- **Présents : 12**
- **Votants : 13**
- **Absents : 3**

De la COMMUNE DE VINEZAC
Séance du 31 Août 2026 à 18h30

Date de convocation : 25 août 2026
Date d'affichage : 4 septembre 2026

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
M. LAURENT André

Présents : MM André LAURENT, Thomas Inselin, Mmes Karine LADET, Laurence BROUSSE-KOCH, Aurore LASSON, Danièle ROURESSOL, Sarah WARTENA, Isabelle MANENT, MM. Régis ARLAUD, Pierric LIMOUSIN, Gilles CHAROUSSET, Guillaume EXBRAYAT.
Absent : Mme Amandine MOLLIER donne pouvoir à M. Guillaume EXBRAYAT. MM. Guillaume Lopez et M. Guillaume GRASSET
Secrétaire de séance : Mme Karine LADET

Objet : Versement subvention Association FCJV

Le maire indique que le FCJV demande une subvention d'un montant de 170 €, ce montant correspond aux repas offerts par la mairie aux bénévoles de l'Ardéchoise lors de la Fête des Classards du 12 juillet 2026.

Après délibération le conseil décide d'allouer une subvention d'un montant de 170 € à l'association FCJV.

Ainsi fait et délibéré, les JOUR, MOIS et AN que dessus.
Acte rendu exécutoire après le dépôt

Fait à Vinezac le 1er septembre 2026

Le maire

MAIRIE DE VINEZAC 07 (Ardèche)

Le Maire,
André LAURENT